

Document synthétique remis par le GEM – Groupe d'Etude du Mérou

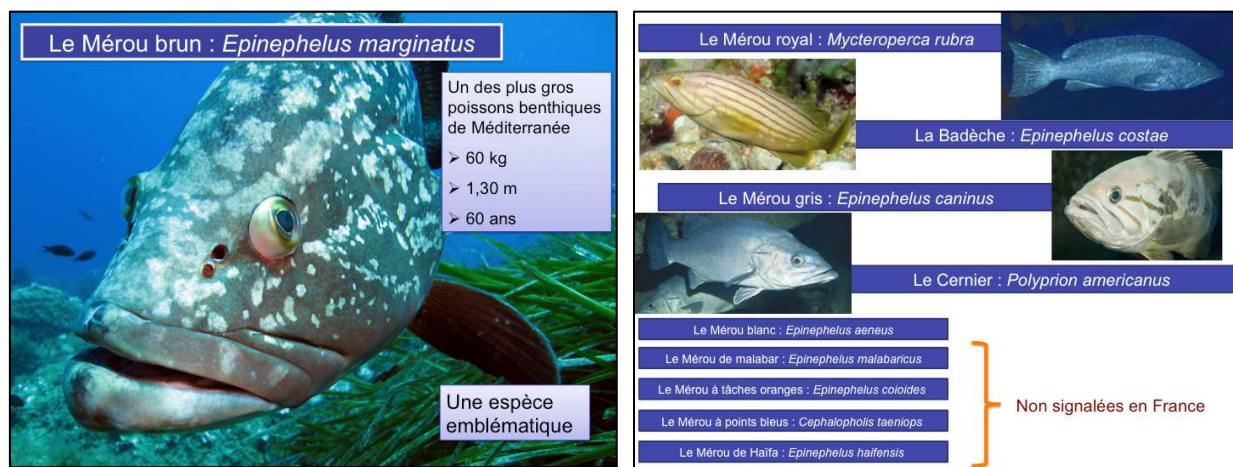
Commission « Mérou – Corb » du Comité Maritime de Façade de Méditerranée

27/03/2013

1 Présentation des espèces : les mérous et les corbs

1.1 Le mérou brun, *Epinephelus marginatus*

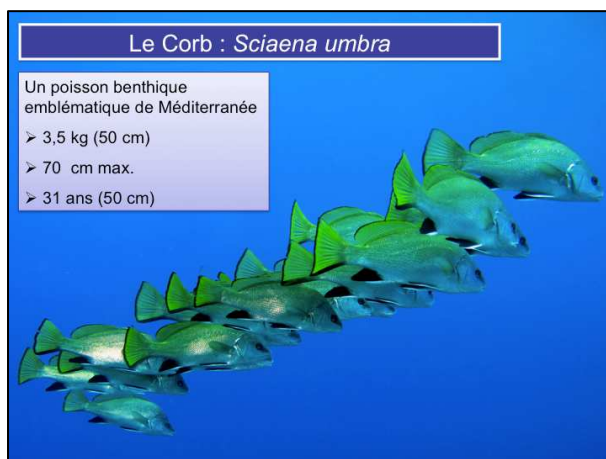
Le mérou brun (Serranidés, Epinephélidés) est le plus répandu des six mérous autochtones de Méditerranée et un des plus gros poissons benthiques de cette mer. Peu pêché sur les côtes françaises par les moyens traditionnels, il a été popularisé par les premiers plongeurs et chasseurs sous-marins. Il vit principalement sur les fonds rocheux riches en abris depuis la surface jusque vers 100 m de profondeur. Il se nourrit essentiellement de poissons et de céphalopodes, occasionnellement de grands crustacés décapodes. Les plus grands mérous peuvent atteindre une longueur de 1,30 m, un poids de 60 kg et un âge de 60 ans. Hermaphrodite protogyne, sa maturité sexuelle débute à une taille moyenne de 65 cm, c'est à dire vers 10 ans, l'inversion de femelle à mâle se produisant le plus souvent à une taille de 70-80 cm (15 à 20 ans), mais pouvant varier selon la structure sociale du groupe. La reproduction et la présence de juvéniles ne sont observées dans le nord du bassin occidental que depuis les années 1990. Le frai se produit en été en pleine eau, précédé par des parades de mâles en livrée partiellement argentée. Les juvéniles se tiennent près de la surface, voire dans des flaques.



1.2 Le corb, *Sciaena umbra*

Le corb est le Sciaenidé le plus fréquent en Méditerranée. Les populations les plus importantes et les plus dynamiques se trouvent sur les côtes méridionales, mais le corb fait aussi partie du cortège d'espèces côtières typiques des côtes du nord du bassin occidental. Son habitat est littoral et peu profond, pourvu de roches ménageant des abris, souvent entourées ou proches de posidonies. Certains sites, offrant sans doute une ressource optimale en abris et nourriture, sont fréquentés par des groupes importants rassemblant plusieurs classes de taille, dont l'effectif peut toutefois diminuer considérablement en début d'été (déplacement vers des sites de reproduction ?). Le corb se nourrit la nuit, essentiellement de crustacés décapodes, accessoirement de petits poissons pour les plus grands individus. Les sexes sont séparés, avec maturité sexuelle à partir de 3-4 ans et une taille de 25 cm pour les mâles à 30 cm pour les femelles (données des Baléares). La reproduction a lieu en été avec, semble-t-il, des rassemblements. La phase couvrant l'établissement des post-larves et la première année de vie est très mal connue, les juvéniles étant cryptiques. Des élevages

ont montré que la croissance était rapide pendant 2-3 ans puis devenait très lente. La taille maximale la plus courante est de 50-55 cm, mais le corb peut atteindre une longueur de 70 cm et un âge très grand. L'analyse des otolithes d'une femelle de 49,7 cm a montré qu'elle était âgée de 31 ans. Son comportement calme (d'où son nom provençal "*peï coua*" ou "cœur") pendant la journée, son habitat et l'attrait de sa chair et du trophée de ses otolithes géants en font une espèce particulièrement vulnérable à la chasse sous-marine.

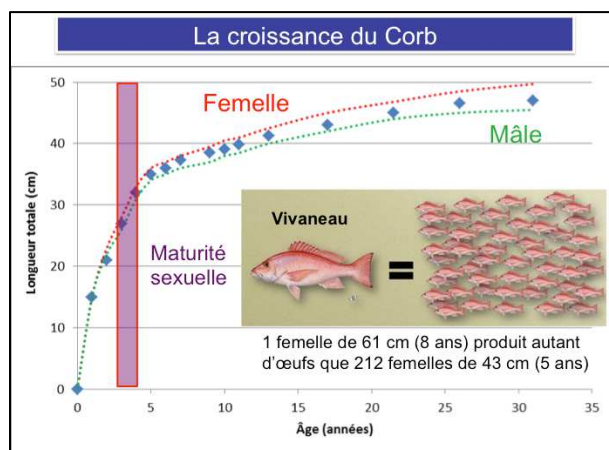
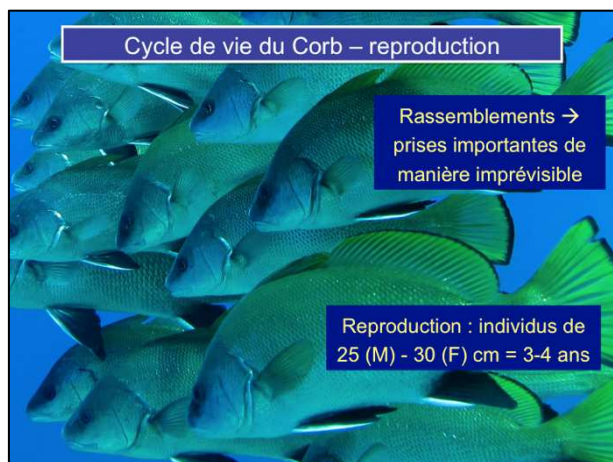
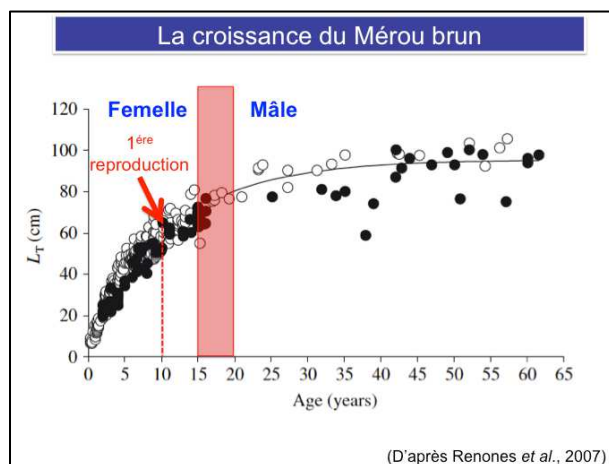
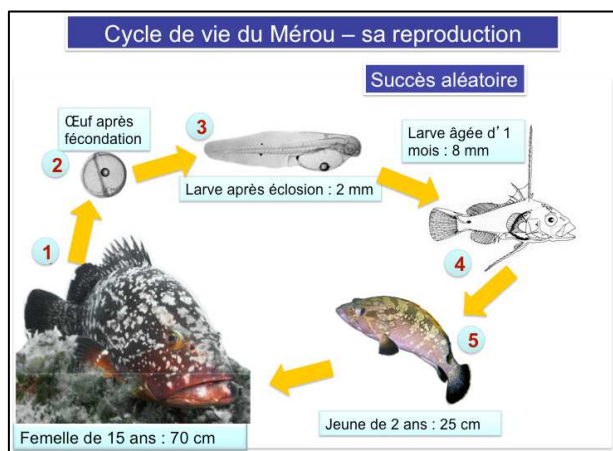
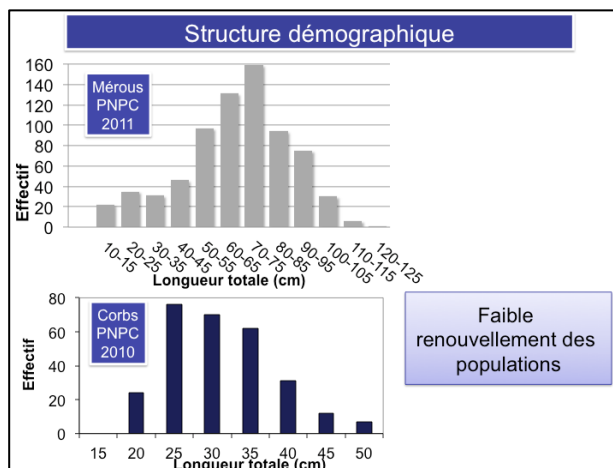


2 Des caractéristiques qui les rendent vulnérables

D'une manière générale, les organismes marins faisant l'objet de prélèvements sont plus ou moins vulnérables en fonction de leurs caractéristiques biologiques et de leurs traits d'histoire de vie. En fonction de ces caractéristiques les populations de poissons peuvent supporter des pressions de pêche plus ou moins importantes au risque de voir leur stock se réduire et d'affecter leur renouvellement.

La vulnérabilité d'une espèce tient d'abord au faible potentiel de renouvellement du stock impacté à cause d'une production faible de recrues, de la capture systématique de reproducteurs qui ne deviennent sexuellement actifs qu'à une taille élevée, et pire lorsqu'il y a hermaphroditisme successif (c'est le cas du mérou), les plus grandes tailles ne concernant alors qu'un seul sexe. Un habitat accessible et un comportement agrégatif et naturellement peu fuytif viennent encore accroître cette vulnérabilité.





Les mérous et le corb présentent, selon les critères évoqués ci-dessus, une forte vulnérabilité vis à vis de la pêche.

	Mérou brun	Corb
Habitat	Accessible, prévisible	
Comportement	Approachable, curieux, calme	
Reproduction	Age de reproduction tardif Hermaphrodisme successif Dépend de la densité d'individus Structure sociale	Age de reproduction tardif Rassemblement de reproduction
Recrutement	Recrutement peu abondant, peu de juvéniles	
Croissance	Lente	
Structure démographique	Faible renouvellement de la population	

3 L'attractivité

Des trophées de pêche

« Par 18 m de fond »
Film de 1942
Ile des Embiez

L'Aventure Sous-Marine, n° 61
Spécial Ete 1966
Epigonus costae
ou Myxopsorus rubra

DÉJÀ TARZAN AUX GOUDRES
En 1946 Georges Bouchet mettait au point les arbalètes, mousquet, fusil, habits, instruments qu'il devait fabriquer par la suite en quantités importantes et qui ne manqueraient pas d'être reproduits par tous les fabricants du monde. C'est aux Goudres et du côté du Cap Croissette qu'il avait son banc d'essai. Georges Bouchet a pêché. On s'imaginait pas alors que les activités nautiques devaient donner naissance à une grande industrie.




Le Mérou

- Gros poisson
- Très apprécié
- Prestige de la prise




Le Corb

- Sa beauté
- Ses otolithes
- Très apprécié



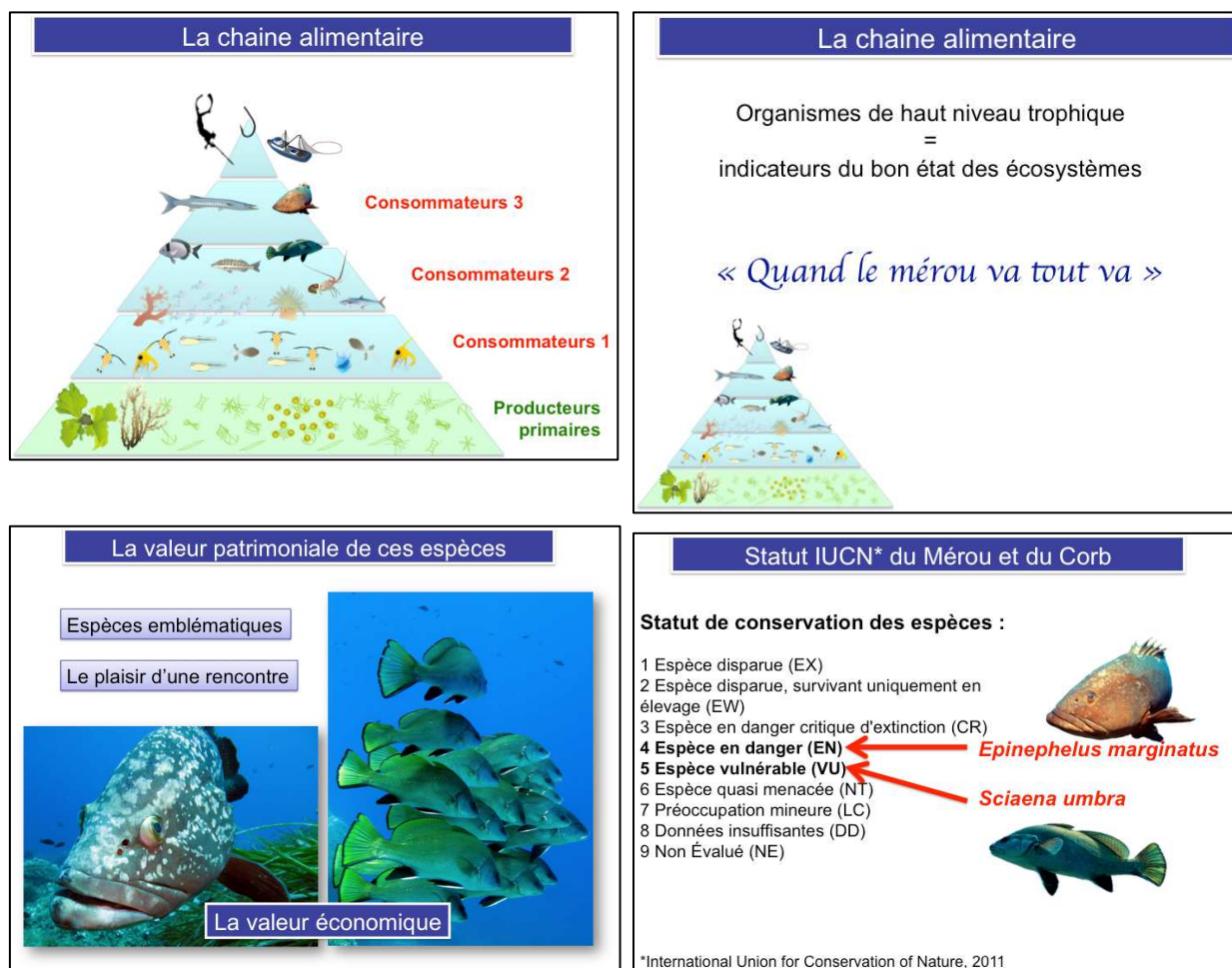


Le Mérou et le Corb menacés

- Chasse sous-marine
- Palangres
- Pêche à la ligne, JIG
- Dégradation des habitats



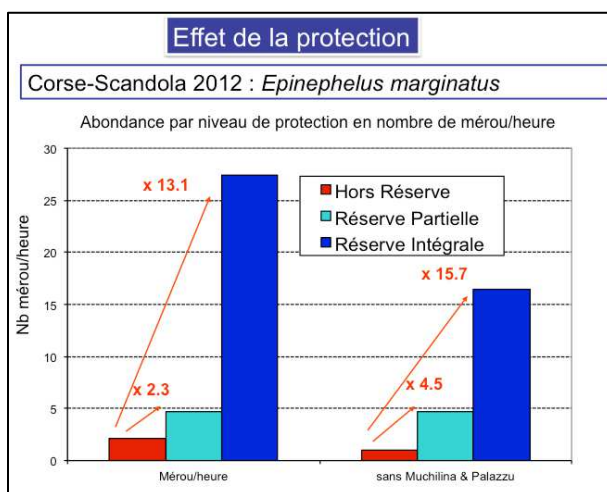
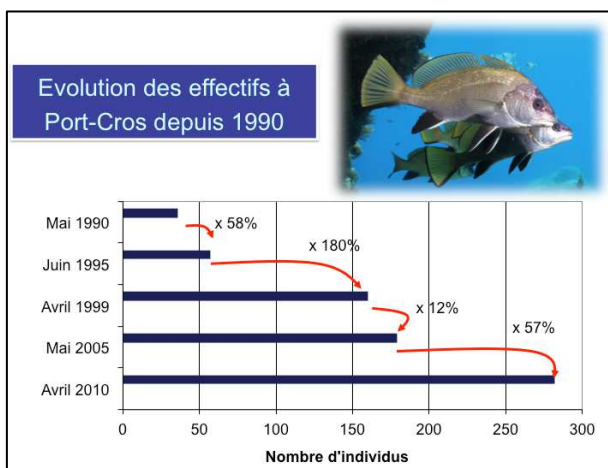
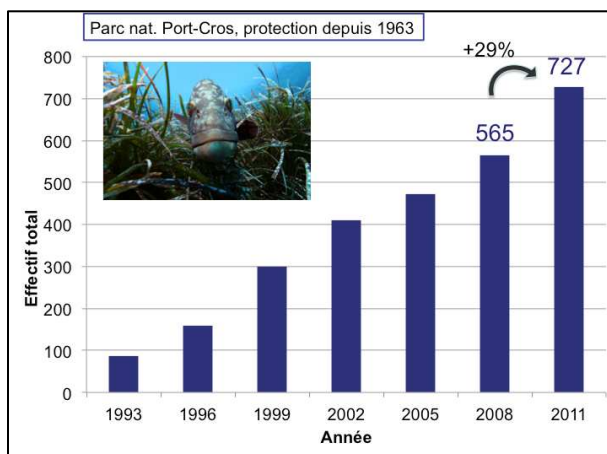
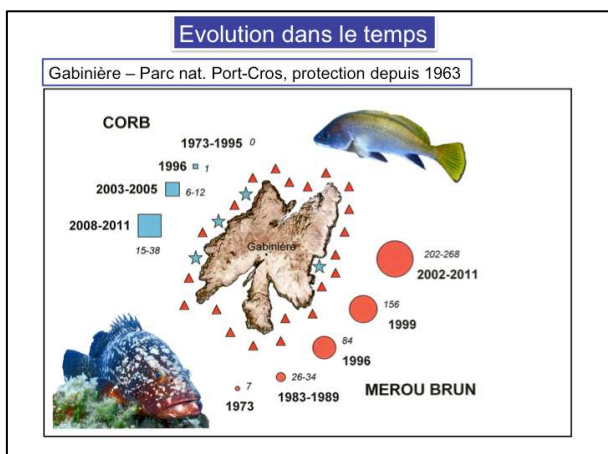
4 Pourquoi préserver les populations de mérous et de corbs ?



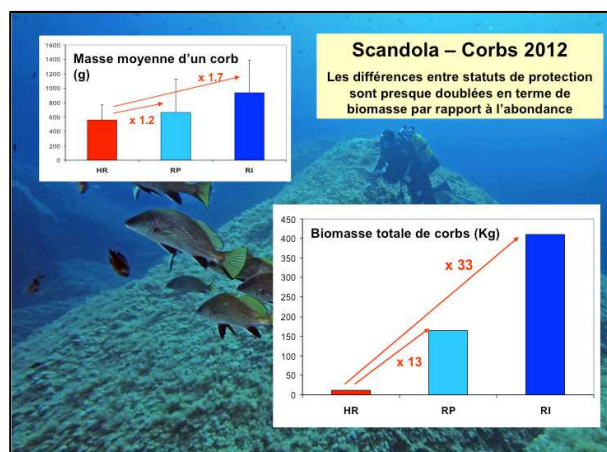
Parmi les raisons pour lesquelles mérous et corbs doivent être préservés, nous pouvons citer :

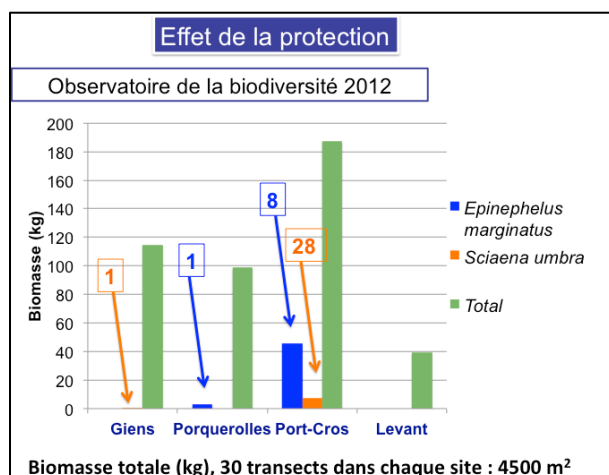
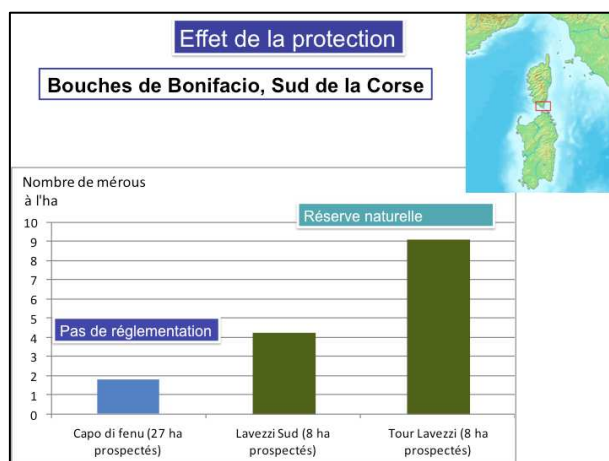
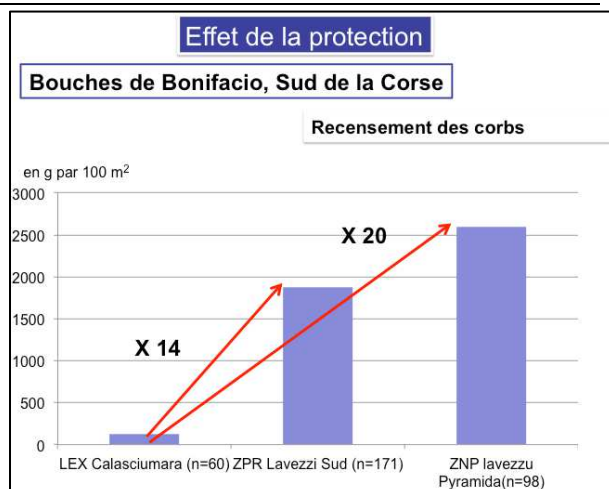
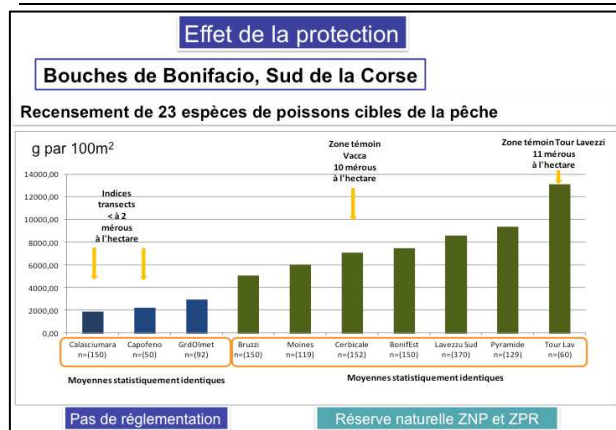
- (1) des raisons écologiques : ces espèces jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire et le fonctionnement des écosystèmes. Ils dépendent des ressources disponibles (leurs proies) et des prélèvements par la pêche. A ce titre ce sont de très bons indicateurs de l'état environnemental ;
- (2) des raisons éthiques : ce sont des espèces emblématiques de Méditerranée que l'on aime rencontrer. Peut-on en toute connaissance de cause mettre en péril le maintien d'une espèce ?
- (3) des raisons économiques : ces espèces représentent un attrait pour le tourisme subaquatique ;
- (4) des raisons de conservation : le classement IUCN démontre que les populations de mérous et de corbs sont respectivement en danger et vulnérable.

5 Etat actuel des populations d'adultes



Masse moyenne des individus de corbs plus importante dans les zones protégées, donc plus grands





Effet de la protection

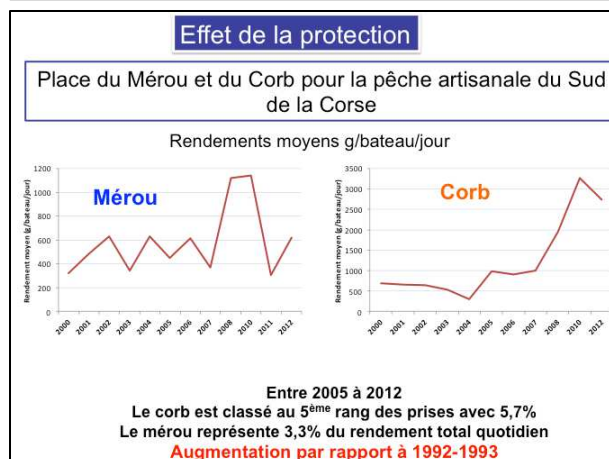
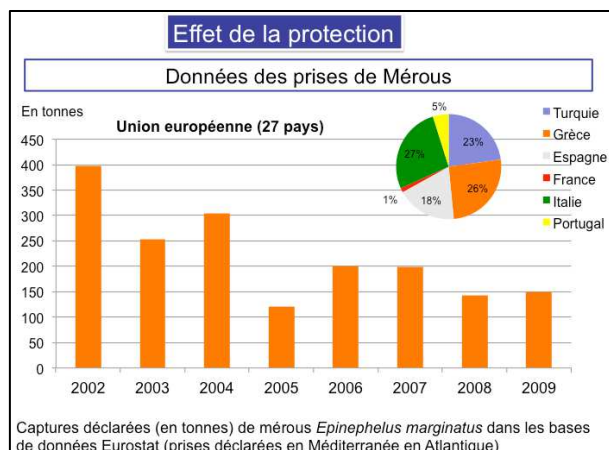
Hors AMP (pas de gestion)			AMP (gestion)		
Site	Mérius	Corbs	Site	Mérius	Corbs
Porquerolles 79 plongées + 3 j. apnée	107	12	Parc national Port-Cros 85 plongées + 5 j. Apnée 30 plongées	727	282
3 Caps 42 plongées + 2 j. apnée	71	5	Réserve de Carry 8 plongées + 2 j. apnée	12	97
La Ciotat 42 plongées + 2 j. apnée	56	0	Réserve nat. de Banyuls 40 plongées 23 plongées	342	128
Marseille 98 plongées	51	1	Réserve nat. Scandola 18 plongées	395	437

* Effort d'échantillonnage = nb de plongées

Effet de la protection

Données des prises de Corbs par la pêche

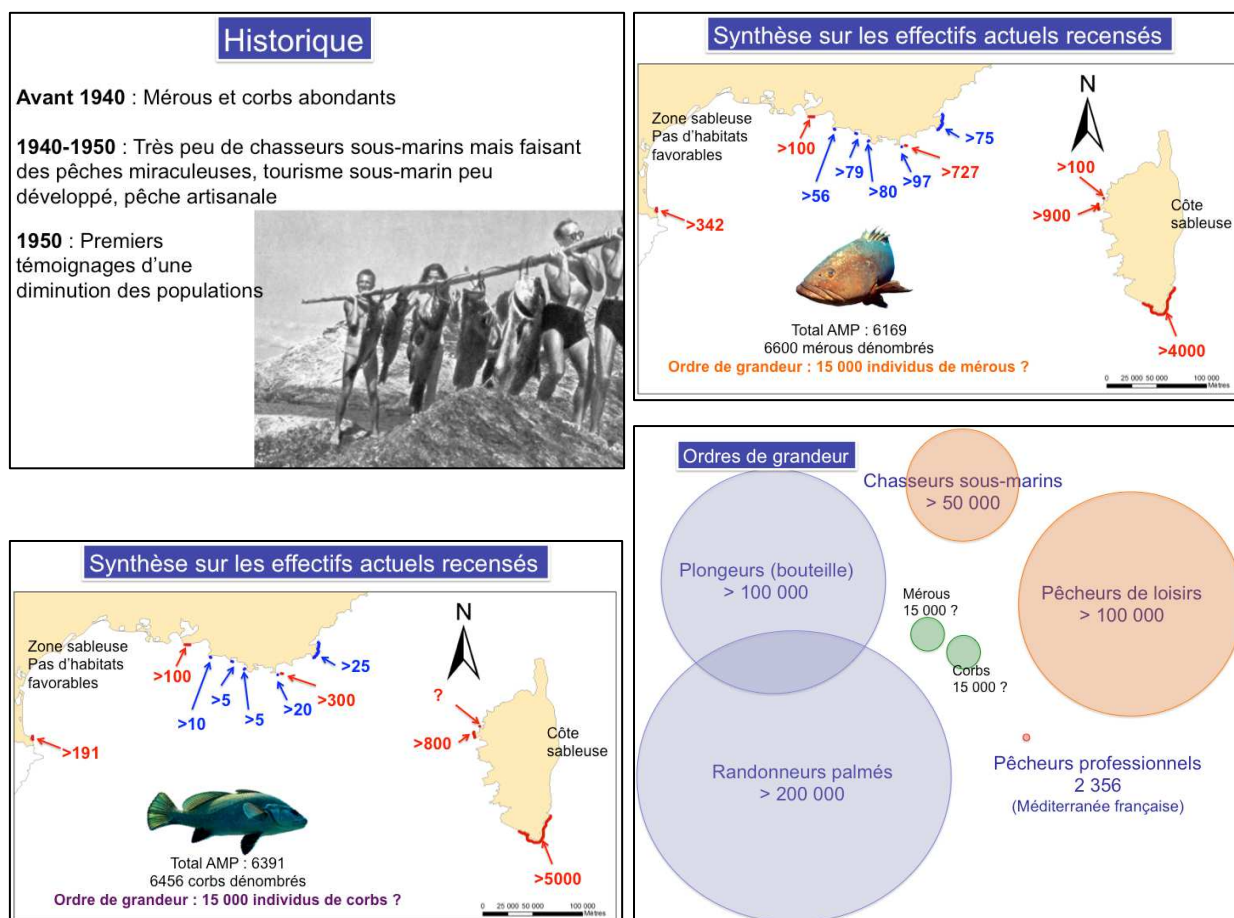
Source	Pêche Pro	Pêche de loisir
Côte Bleue	Thèse Kevin Leleu, 2012 1721 enquêtes 4 corbs capturés 0,015% de la biomasse	1795 enquêtes 6272 poissons, 1 seul corb (26 cm, pris en chasse) 0,016%
Cap Couronne extérieur AMP	BIOMEX, pêches expérimentales 2665 poissons mesurés, 1 corb 0,04%	
Port-Cros	Suivi de la pêche professionnelle depuis 2000, embarquements 3936 poissons mesurés, 25 corbs 0,06%	0%
Corse, Galéria	Suivi de la pêche professionnelle depuis 2000, débarquements 4577 poissons pêchés, 165 corbs 3,6%	



Tous les chiffres présentés précédemment sont issus de différentes campagnes de recensement des espèces effectuées selon des protocoles reconnus et réalisés par des observateurs entraînés (plongeurs sous-marins et apnéistes).

Dans la suite de l'exposé, nous présentons les effectifs estimés de mérous et de corbs adultes sur les côtes méditerranéennes françaises. **Ces effectifs sont des ordres de grandeurs.** Les chiffres figurant sur les cartes sont les effectifs recensés dans les Aires Marines Protégées (AMP, en rouge) et hors AMP (en bleu). Les sites où ont eu lieu des comptages sont généralement reconnus pour être les plus peuplés en mérous et en corbs et présentent des habitats favorables. Une grande partie de la côte où aucun recensement n'a été effectué ne présente pas d'habitats favorables comme la côte sableuse de l'Est de la Corse ou le Golfe du Lion. Ces cartes donnent (1) une bonne idée de la répartition des populations les plus nombreuses, (2) une bonne image des différences qu'il existe entre AMP et hors AMP et (3) une idée des situations contrastées entre Corse et continent. Au total, nous estimons qu'au maximum le nombre de corbs et de mérous adultes ne dépasse pas 15 000 individus pour chaque espèce.

Les usagers de la mer pour lesquels ces espèces présentent un intérêt sont nombreux. Leurs effectifs sont estimés à partir de rares données disponibles comme des comptes rendus d'AG des fédérations, des articles dans des revues spécialisées, des estimations de l'IFREMER et des données des prud'homies de pêche. Les chiffres des 50 000 chasseurs sous-marins, 100 000 pêcheurs de loisirs, 200 000 randonneurs palmés et 100 000 plongeurs en bouteille sont largement minimisés. Ces effectifs n'ont rien à voir avec ceux de la première moitié du 20^{ème} siècle et le rapport de force entre l'abondance des espèces et le nombre de pêcheurs n'est pas le même qu'actuellement, et pourtant, à partir de 1950 nous retrouvons les premiers témoignages d'une diminution des populations de mérous et de corbs.



6 Conclusions

Etant donné la vulnérabilité des mérous et des corbs, l'attractivité que représente ces espèces et leur statut, en particulier leur présence dans l'annexe III des conventions de Berne et Barcelone et le classement de l'IUCN, la protection totale pourrait être justifiée. Cependant, nous préférons proposer un encadrement de la gestion de cette ressource.

Conclusions

Des espèces vulnérables

Habitat, comportement

Reproduction, recrutement

Démographie, croissance

Des espèces recherchées

Trophées

Attractivité

Plaisir d'une rencontre

Des espèces menacées

Effectifs faibles, rareté hors AMP

Petite taille des individus hors AMP

Forte pression sur les stocks

Le statut de ces espèces (Ann. III Conventions de Barcelone et Berne) pourrait justifier une demande de protection totale

Proposition de gestion du GEM

		Mérous	Corb
France continentale	Pêche de loisir	Interdiction	Interdiction
	Pêche professionnelle	Autorisée sauf pêche à l'hameçon	Autorisée
Corse	Pêche de loisir	Interdiction	Interdiction
	Pêche professionnelle	Autorisée	Autorisée

pour une durée de 10 ans

Quelques extraits de la bibliothèque de Jo Harmelin*

- Années 1950, ce n'est plus le paradis : les petits fonds sont déjà vidés de leurs mérous !

➤ Jacques-Yves Cousteau et Frédéric Dumas. *Le Monde du Silence*. Editions de Paris, 1957

« Bien sûr la mer est grande et ce ne sont pas les harponneurs qui la videront, mais la bande littorale propice à la chasse n'est guère plus large qu'une rivière. Ses habitants sédentaires, **mérous, peïquas**, labres, murènes, qui vivent près de leurs habitations à peu de profondeur, ont été traqués par des centaines, par des milliers de chasseurs. ...En 1936, c'était un jeu d'enfant de tirer un poisson de taille convenable sur la Côte d'Azur. Aujourd'hui, c'est presque une performance. »

➤ Pierre de Latil. *L'homme chez les poissons*. Stock, 1951

« **Le mérou**, c'est le gros gibier du chasseur sous-marin. C'est le lion de la seule chasse aux fauves qui puisse être pratiquée en Europe, une chasse qui n'est pas une tartarinade.

...Si nos harponneurs avaient droit, comme leurs ancêtres préhistoriques, à autant de coquillages qu'ils ont remporté de grandes victoires cynégétiques, certains porteraient des colliers qui traineraient jusqu'aux pieds.... **Les anciens du harpon sont unanimes : dans leurs débuts, les mérous se prenaient beaucoup plus facilement. D'abord, on en trouvait sous 3 mètres d'eau. »**

➤ Marcel Isy-Schartz*. *Chasse aux fauves de la mer*. Editions Pierre Horay, 1953.

* Champion du monde de chasse sous-marine 1951.

« **Tuer son premier mérou**, disent les chasseurs sous-marins est aussi difficile que de gagner son premier million. Les autres, ensuite, viennent tout seuls...Quand on débute, on a qu'une idée en tête : tuer un mérou. Quand on ne débute plus, un seul désir encore : prendre le plus de mérous possible. ...je décide d'aller traquer en Corse les poissons qu'on tue si rarement, désormais, sur la Côte d'Azur. »

- Années 1980 : A propos du corb, déjà ...

➤ Patrick Mouton. *Le retour des corbs*. Océans n° 148, décembre 1985

« **Juste après la guerre, entre 1945 et 1947**, Roger Poulain, ancien directeur du club de plongée des Amis des Iles à Marseille, chassait pour 'se nourrir'. Il se souvient : **'c'était incroyable, la quantité de corbs qu'il y avait à cette époque**. Nous partions les chasser à l'île Maire, à Riou ou carrément dans le golfe. Nous capturons par dizaines des corbs de deux kilos sans la moindre difficulté. »

« **De ce cadeau royal que nous fait la mer, il nous appartient d'être dignes**. Et ceci d'une manière simple : en laissant vivre ces chefs-d'œuvres que sont les corbs afin qu'ils puissent se ré-acclimater à nos fonds, se reproduire et refaire souche dans des lieux qu'ils fréquentaient voici encore vingt ans. **Ne soyons pas hypocrites : c'est nous, chasseurs, qui portons la responsabilité de la survie de ces nouveaux venus. Ou leur destruction définitive.** »

*Chercheur retraité du CNRS, conseiller scientifique du Parc national de Port-Cros où il a effectué des suivis du mérou et du corb depuis 1990, membre du CA du GEM, plongeur depuis 1956, ancien chasseur sous-marin (champion du Maroc en 1960)



Communiqué de presse : Mission d'inventaire des populations de Mérous et de Corbs dans la réserve naturelle de Scandola du 25 juillet – 2 août 2011

Depuis 25 ans, le mérou est utilisé comme indicateur de gestion pour les Aires Marines Protégées (AMP) de Méditerranée. Au sommet de la chaîne (pyramidale) alimentaire, la présence de ce poisson emblématique (protégé par un moratoire en Méditerranée française) est considérée comme significative de la qualité et de la richesse du milieu.

A la demande du gestionnaire de la Réserve Naturelle de Scandola, une quinzaine d'experts du Groupe d'Etude du Mérou (GEM)* a inventorié les populations de mérous et de corbs, afin d'évaluer la qualité de ce patrimoine biologique pour en faciliter la gestion et la conservation.

La méthodologie utilisée est basée sur la complémentarité d'approche par les plongeurs scientifiques en scaphandre autonome et en apnée. Des tablettes immergeables permettent de noter en temps réel les individus rencontrés avec plusieurs critères tels que la taille et le comportement des différentes espèces, ainsi que la profondeur et le temps d'immersion, permettant d'éviter les doubles comptages. Une progression sous-marine en ligne permet d'obtenir un bilan quasi exhaustif des populations.

Lors de la première campagne d'inventaire dite « Comète » réalisée en 1975, quelques mois avant la mise en place de la réserve, 6 mérous seulement avaient été recensés et aucun corb n'avait été signalé, dans la totalité de cette zone (1000 hectares) alors très pêchée et très chassée.

En 2011, soit 36 ans après ce point zéro, une population conséquente pour ces deux espèces est observée avec plus de 600 mérous et plusieurs centaines de corbs, présents essentiellement dans la réserve intégrale (75 ha). Un équilibre dans la répartition des classes de tailles est aussi observé, avec, pour le mérou, du plus petit individu observé de 10 cm (âgé d'un an) aux plus gros de 120 cm (soit plus de 50 ans).

On note également que cinq espèces différentes de mérous ont été rencontrées à Scandola, ce qui représente une situation exceptionnelle pour la Méditerranée nord-occidentale.

La différence entre les sites de statuts de protection et de gestion différente s'observe également très clairement. Hors de la zone de protection intégrale, les mérous rencontrés au sein de la zone partiellement protégée (pêche professionnelle autorisée) et des zones hors réserve, sont beaucoup moins abondants et très fuyants.

Enfin, comme pour tous les prédateurs, les populations de mérous s'équilibrent en fonction des habitats et des proies disponibles (essentiellement des petits poissons). Les populations de mérous sont ainsi bien évidemment accompagnées de tout le cortège des espèces de l'écosystème traditionnel de la Méditerranée occidentale, également en très grande densité. (Sars, oblades, dentis, saupes, langoustes, murènes, congres, mostelles, sérioles, canthares...).

Ces précieuses données confirment l'état de référence de ce site classé « Patrimoine mondial de l'humanité » par l'Unesco et montrent qu'un milieu naturel, respecté et non impacté par les activités humaines, retrouve toutes ses qualités et la richesse de sa biodiversité dont profitent les espaces voisins et leurs usagers.

**Association internationale à caractère scientifique, de 150 membres, dont l'objectif est la connaissance et la gestion des populations de mérous et de leurs écosystèmes (www.gemlemerou.org).*